



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville  
198, Place Pierre-Didier Tramoni  
13240 Septèmes-les-Vallons

☎ 04 91 96 31 11  
✉ [ccas@ville-septem.es.fr](mailto:ccas@ville-septem.es.fr)  
🌐 [www.ville-septem.es.fr](http://www.ville-septem.es.fr)

SEPTÈMES-LES-VALLONS 2023

# COLLOQUE sur les VIOLENCES INTRAFAMILIALES

**VENDREDI 24 NOVEMBRE - 8H30-16H30**  
à l'espace Louis Aragon - Vallon du Maire



ENTRÉE LIBRE SUR INSCRIPTION AU CCAS 04 91 96 31 11

### info +

Chaque participant est invité à faire don de produits d'hygiène de première nécessité, qui sera offert via l'association Féminité sans-abri pour redistribution aux plus précaires.

### Les partenaires :

Département des Bouches-du-Rhône, Ville de Septèmes-les-Vallons, Ville des Pennes Mirabeau, Police Nationale, APERS, ADDAP, CAF, Conférencière Daniéla LEVY, CPEF, Féminité sans abri, Lycée professionnel Sainte Elisabeth, MDS Gardanne, PACTES, PMI, Patricia ROSSI psychologue, Solidarité femmes 13, Centre social Gavotte Peyret, espace jeunes municipale, Germaine Watine et son association Avec Vous...



## PROGRAMME

**8h30-9h** : Accueil

**9h-9h15** : Ouverture et introduction par André Molino Maire de Septèmes-les-Vallons

**9h15-9h30** : Intervention de Hélène GENTE-CEAGLIO Conseillère départementale déléguée à la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes et aux enfants

**09h30-09h50** : Intervention de Germaine WATINE Co-fondatrice de l'anciennement nommée SOS FEMMES

**10h00-10h20** : Intervention d'Eric FLORENTINO représentant de l'association Solidarité Femmes 13

**10h30-10h50** : Intervention de Daniela LEVY Conférencière-consultante et formatrice sur les questions liées à l'égalité femmes hommes et à la lutte contre les discriminations

**11h00-11h20** : Intervention d'un représentant de l'association Pactes Victimologue

**11h30-11h50** : Intervention de Jean-Philippe MARTIN Coordinateur des pôles psycho-sociaux Direction Départementale de la Sécurité Publique des Bouches-du-Rhône

**12h-12h20** : Intervention d'un représentant de l'APERS Association d'aide aux victimes-médiation pénale

**13h-14h** : Forum à disposition : ADDAP et Féminité sans abri

**14h** Discussion autour de la santé sexuelle pour les étudiants du Lycée professionnel Sainte-Elisabeth co-animée par **Patricia Rossi**, psychologue clinicienne-psychanalyste, Co-auteur avec Gérard Neyrand de Monoparentalité précaire et femme sujet, Érès, 4<sup>ème</sup> Ed. 2014. Prix de la Fondation Mustela et **Joëlle MICHELIS** Conseillère conjugale et familiale à la Direction de la Protection Maternelle Infantile et Santé Publique et du CPEF Aix et Gardanne

*À l'Espace Jeunes municipal 52, avenue du 8 mai 1945*

Discussion autour de la justice, l'accès aux droits et la prévention des récidives co-animé par les représentants de l'association APERS, les travailleurs sociaux de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Maison de la Solidarité Territoriale de Gardanne

*À l'espace Louis Aragon Rue du Vallon du Maire*

**15h30-16h** Retour des ateliers

**16h-16h30** Clôture

**Depuis 1976, Solidarité femmes 13 accompagne les femmes, et leurs enfants, victimes de violences conjugales ou sexuelles dans les Bouches-du-Rhône**

### VOUS PROTÉGER

- Apprenez par cœur les numéros de téléphone importants : le 17 pour la police (7j/7 et 24h/24), le 3919 pour Violences Femmes Info (gratuit, anonyme, 7j/7 et 24h/24).
- Identifiez les lieux ou personnes qui peuvent vous venir en aide en cas d'urgence.
- Informez vos enfants, si vous en avez, sur la conduite à tenir.
- Préparez un sac de départ, à mettre en lieu sûr (chez des proches ou de la famille, avec vos documents importants, de l'argent, des vêtements, des clés).

### Être écoutée

Venez nous voir dans les locaux de notre association ou contactez-nous par téléphone, que vous ayez des doutes, que vous soyez témoin ou directement concernée. Nous sommes joignables du lundi au vendredi de 10h à 17h. Nous pouvons vous accompagner dans toutes vos démarches.

### Partir

Vous avez le droit de quitter votre domicile, que vous soyez mariée ou non. Si vous êtes mariée, il y a des précautions à prendre. Signalez immédiatement votre départ à la police ou à la gendarmerie. Si vous avez des enfants, saisissez rapidement le Juge des Affaires Familiales.

Prenez tous vos documents avec vous : papiers d'identité, moyens de paiement, bulletins de salaire, diplômes, carte d'assurance sociale, certificats médicaux, carnet de santé, témoignages, copie des plaintes...

### Prouver

- Recueillez des témoignages écrits (parents, ami.e.s, voisin.e.s) en y joignant la photocopie de la pièce d'identité du témoin.
- Faites constater vos coups et blessures par un médecin pour obtenir un certificat médical. C'est important ! Adressez-vous de préférence aux urgences.

**solidaritefemmes13.org**